

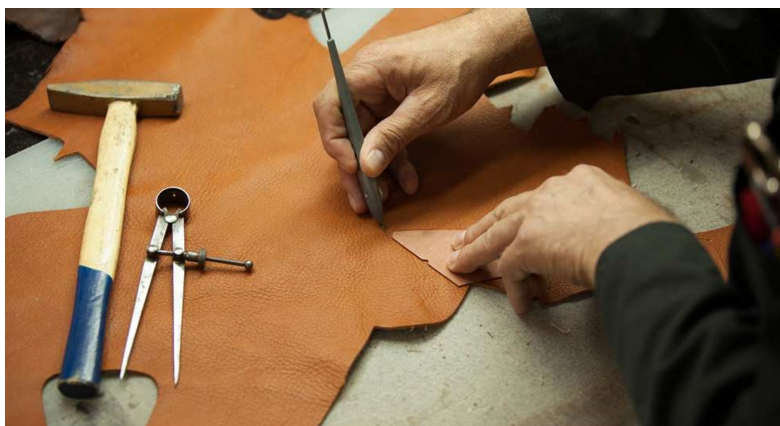
Des sacs à main en ananas, l'inquiétude de la filière cuir

Par Dominique Chapuis, Les Echos, le 26 Janvier 2017

Des sacs à base d'ananas ou de champignons se revendiquent « cuir végétarien ». Une appellation usurpée, selon les professionnels du cuir.

La tendance végétarienne, venue des Etats-Unis, n'affecte pas que l'agroalimentaire. La filière cuir française en fait aussi les frais. Car de plus en plus d'articles de maroquinerie importés utilisent les termes de « cuir vegan » ou « cuir végétarien ». Cela crée selon les entreprises « une concurrence déloyale », alors qu'ils sont fabriqués à partir de matières végétales, comme l'ananas ou le champignon. «Le mot cuir est galvaudé, voir usurpé, alors que le métier nécessite un gros travail avec une trentaine d'opérations, s'emporte Jérôme Verdier, le président de la fédération de la tannerie-mégisserie.

En France, cette appellation est encadrée par un décret de 2010, indiquant que le mot cuir « concerne uniquement la matière obtenue de la peau animale ». Or, remarque le Conseil national du cuir, « plusieurs entreprises de la filière ont constaté que le décret ne tient pas compte des produits importés venant d'Europe, vendus en magasin ou via internet ». Il réclame donc le renforcement des contrôles, pour ne pas tromper le consommateur.



L'appellation cuir, encadrée par un décret de 2010, est réservée à la matière obtenue d'une peau animale - Shutterstock

Beaucoup surfent sur cette vague du vegan pour promouvoir de nouvelles matières.

« Beaucoup surfent sur cette vague du vegan pour promouvoir de nouvelles matières, souligne Franck Boehly, président du CNC. Nous ne sommes pas opposés à ces recherches. Le problème, c'est le détournement de ces produits ». Cette appel à la protection du mot « cuir », et à la lutte contre la contrefaçon fait partie des 10 propositions du Livre Blanc de la filière, à l'intention des politiques. Un secteur conséquent dans l'Hexagone, avec 130.000 salariés, et 25 milliards de chiffre d'affaires.

Le pays est le leader mondial dans le cuir de veau, et des peaux exotiques, mais il fait face à un manque de matières premières de qualité pour les groupes de luxe. Moins de 20 % des peaux françaises répondent à leurs exigences. Et avec la baisse de la consommation de viande (- 4 % par an), la filière est sous tension.

Un cuir du futur

Cette mode Vegan, qui s'oppose à l'abattage des animaux pour se nourrir, est donc une menace de plus. D'autant que certains géants du luxe, comme Kering commencent à s'interroger sur l'utilisation de nouveaux matériaux. Sa marque Stella McCartney, dont la fondatrice est végétarienne, refuse dans ses collections le cuir, la fourrure, et les plumes, remplacés par des matériaux plus écologiques. Mais dont les coûts de production sont élevés.

Kering réfléchit désormais au développement de sacs et chaussures dans un « cuir du futur » pour Gucci ou Saint Laurent, a expliqué son PDG, Francois-Henri Pinault à Bloomberg. Autrement dit, un nouveau matériau créé en laboratoire, grâce aux biotechnologies, à partir de cellules animales vivantes. Il faudra sans doute plus d'une dizaine d'années pour parvenir à lancer cette mode plus « durable ». Mais ces sacs du futur ne pourront pas revendiquer l'appellation cuir. La filière y veillera.